

AVIS

Nouvelle organisation

La quatrième année de la *Revue de Montréal* s'ouvre sous des auspices plus favorables que jamais.

1^o Le *Conseil de rédaction* devient *Conseil de direction*, ou *Conseil des directeurs*.

2^o La rédaction est confiée à un comité spécial.

3^o Jusqu'aujourd'hui, comme on a pu s'en apercevoir, les soins de la rédaction et ceux de l'administration, si différents les uns des autres, pour ne pas dire incompatibles, retombaient sur la même personne. Il n'en sera plus ainsi. Grâce à d'heureux arrangements, l'administration, avec tout ce qui s'y rapporte, passe, à partir de janvier 1880 inclusivement, entre les mains d'une compagnie légalement constituée sous le nom de **CHAPLEAU & LAVIGNE, imprimeurs**. C'est donc à CHAPLEAU & LAVIGNE, IMPRIMEURS, 223 rue Notre-Dame, Montréal, qu'on devra désormais s'adresser pour tout ce qui concerne l'administration de la *Revue de Montréal*.

Quant à ce qui regarde en particulier la rentrée des abonnements, c'est aussi à la nouvelle compagnie qu'on aura affaire, non seulement pour l'avenir,